

## QUESTION SAINT-BARTHÉLEMY

1	où se trouve Saint-Barthélemy?
2	comment est le paysage?
3	qui a découvert Saint-Barthélemy? et en quelle année?
4	que se passe-t-il en 1784?
5	pourquoi s'appelle-t-elle Saint-Barthélemy?
6	comment s'appelle la capitale et pourquoi?
7	que se passe-t-il en 1878?
8	qu'est-ce qu'on cultive sur cette île?
9	comment s'appellent les îles autour de Saint-Barth?

10 quelle est la grande différence des autres îles au sujet de l'esclavage?

11 donc de quelle couleur est la majorité de la population?

12 il y a combien d'habitants?

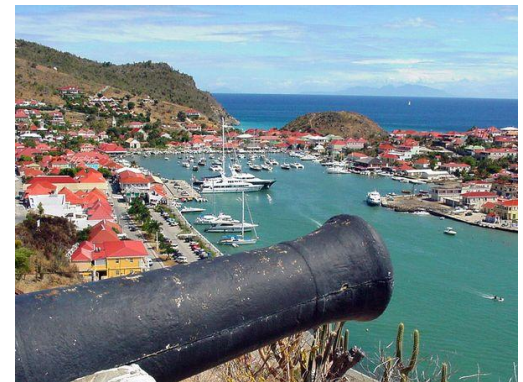
13 comment est le climat?

14 quelle est la taille de cette île?



## DIALOGUE ; EN LITEN Ö

1. känner du till Saint-Barthélemy ?
2. nej, vad är det ?
3. det är en liten ö
4. en liten ö ? var då ?
5. den ligger i Antillerna
6. jaha, nära la Guadeloupe ?
7. ja, den är belägen 230 kilometer från la Guadeloupe
8. hur många invånare finns det ?
9. ön har ungefär 8500 invånare
10. är det en vacker ö ?
11. ja, mycket, det finns många berg och hamnar här
12. det finns förstås många vilda djur här ?
13. ja det stämmer, t.ex. stora sköldpaddor, delfiner och sällsynta fåglar
14. vad heter huvudstaden ?
15. den heter Gustavia
16. vem upptäckte ön ?
17. det var Christopher Columbus som upptäckte ön
18. vilket år ?
19. 1493
20. varför heter den Saint-Barthélemy ?
21. Columbus bror hette Bartolomé
22. fransmännen kommer 1648
23. vad händer 1784 ?
24. kungen, Ludvig XVI ger ön till Sverige
25. vem är kung i Sverige vid den tiden ?
26. det är Gustav III
27. man ger namnet Gustavia till den gamla staden Le Carénage
28. ön är svensk ända till 1878
29. vad gör man då ?
30. Sverige säljer tillbaka ön till Frankrike





## LE COMPLEMENT DU NOM

1. Julias hund
2. flickans katt
3. pojzens gris
4. landets huvudstad
5. kungens bror
6. stadens namn

# Saint-Barthélemy (Antilles françaises)



**Saint-Barthélemy** est une île française des petites Antilles et une collectivité d'outre-mer (COM) au sens de l'article 74 de la Constitution depuis le 15 juillet 2007<sup>2</sup>. Avant cette date, à laquelle le changement de statut a pris effet lors de la réunion du conseil territorial nouvellement élu, elle était une commune et un arrondissement, dépendant du département d'outre-mer de la Guadeloupe.

Elle est familièrement appelée *Saint-Barth* (ou, par les anglophones, *St Barts*). Ses habitants s'appellent eux-mêmes *St-Barth*.

Son code postal est le 97133 et son code officiel géographique (code Insee) est le 977 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008<sup>3</sup> (ou le 97701 en forme longue).

Le 6 septembre 2017, l'île est dévastée par l'ouragan *Irma*, moins sévèrement toutefois que l'île de Saint-Martin voisine.

Le premier Européen à avoir abordé l'île est Christophe Colomb, qui la baptise ainsi en l'honneur de son frère Bartolomeo, lors de son deuxième voyage en 1493. Il la revendique alors pour l'Espagne. À l'origine, le nom caribéen de l'île était *Ouanalao*<sup>4</sup>.

En 1648 a lieu la première occupation par les Français, sur décision du commandeur Longvilliers de Poincy. De 1651 à 1656, l'île est gouvernée par les Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle est ensuite abandonnée jusqu'en 1659, date à laquelle elle redevient colonie française. Du fait d'un sol pauvre et d'un climat très sec, elle n'offre presque aucun potentiel économique, mais demeure cependant un enjeu stratégique dans le nord des Petites Antilles notamment de par son port naturellement protégé du Carénage. Les habitants y développent surtout la pêche, l'élevage de chèvres, la récolte de sel, la culture du coton et de l'indigo.

En 1784, l'île est cédée par Louis XVI au roi Gustave III de Suède contre un droit d'entrepôt à Göteborg. Les Suédois font de Saint-Barthélemy un port franc en 1785. En hommage au roi de Suède, le principal bourg de l'île (Le Carénage) est renommé Gustavia vers 1787. Une ordonnance de « Police générale » suédoise légifère l'esclavage à Saint-Barthélemy<sup>5</sup> à partir de 1787 en lieu et place du Code noir français ; l'esclavage y est définitivement aboli le 9 octobre 1847<sup>6</sup>.

Ravagée par un cyclone puis par l'incendie de sa capitale en 1852, Saint-Barthélemy n'ayant plus de ressources et ne présentant plus d'intérêt commercial, le roi de Suède et de Norvège Oscar II décide de céder l'île à la France. Le traité de rétrocession de 1877 est approuvé par une consultation des habitants de l'île et Saint-Barthélemy est rattachée à la Guadeloupe le 16 mars 1878 après paiement par la France d'une somme dont le roi de Suède fait don à l'île<sup>7</sup>.

En 1946, l'aventurier français Rémy de Haenen pose pour la première fois un avion sur l'île, dans un terrain de savane où sera construit l'aéroport de Saint-Barthélemy-Rémy-de-Haenen. En 1953, il acquiert un terrain dans la baie de Saint-Jean pour quelques centaines de dollars, comprenant le potentiel de Saint-Barth. En 1957, David Rockefeller y fait édifier une villa moderniste à l'anse de Colombier. Le milliardaire est imité, et depuis les années 1960 l'île se transforme en une destination touristique de luxe, renforcée par l'interdiction de construire des immeubles de grande hauteur et l'absence d'un tourisme de masse<sup>8</sup>. Dès lors, des personnalités de la jet-set y séjournent, de Greta Garbo à Kate Moss<sup>9</sup>.

De 1962 à 2007, les communes de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy constituent le 3<sup>e</sup> arrondissement de la Guadeloupe (« les îles du Nord »), étant administrées par un sous-préfet ayant sa résidence principale à Saint-Martin. Le 7 décembre 2003, les électeurs de Saint-Barthélemy approuvent par consultation populaire, avec une participation de 78,71 % et 95,51 % des suffrages exprimés, un projet institutionnel faisant de leur île une collectivité territoriale à assemblée unique détachée du DOM-ROM de la Guadeloupe. Les premières élections territoriales de Saint-Barthélemy sont convoquées en juillet 2007 et l'île devient, le 15 juillet 2007, officiellement collectivité d'outre-mer : la commune de Saint-Barthélemy est dissoute, de même que l'arrondissement départemental et le canton.

Le 6 septembre 2017, Saint-Barthélemy est directement touchée par l'ouragan *Irma*, l'un des plus puissants jamais enregistrés dans l'Atlantique Nord (classé 5), et le plus long (plus de 33 heures) jamais documenté dans le monde<sup>10</sup>. La vitesse du vent dépasse 300 km/h (rafales jusqu'à 360 km/h<sup>11</sup>) causant de lourds dégâts sur l'île<sup>12</sup>. 48 heures après le passage d'*Irma*, José, un ouragan de force 4, frôle Saint-Barthélemy et Saint-Martin<sup>10</sup>. Le 14 septembre, Philippe Gustin, préfet, est nommé délégué interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin<sup>13</sup>.

Saint-Barthélemy se situe dans la mer des Caraïbes, à 20 km à l'est-sud-est de Saint-Martin et à 51 km au nord de l'île Saint-Christophe (Saint-Christophe-et-Niéves). La Guadeloupe se trouve à 203 km au sud-est.

C'est une île montagneuse faite essentiellement de roches volcaniques d'environ 21 km<sup>2</sup> (24 km<sup>2</sup> avec ses îlets). Elle possède 32 km de côtes.

Sa population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2012 s'élève à 9 072 habitants<sup>1</sup>.

Le point culminant de l'île est le morne de Vitet à 286 m.

L'île est entourée de nombreux îlets parmi lesquels l'île Chevreau, Coco, île Fourchue (important mouillage de plaisance), île Frégate, La Tortue, Île le Boulanger, Les Grenadins, Pain de Sucre, île Pelé, île Petit Jean, Toc Vers, Les Gros Islets, Les Petits Saints, Roche Plate (Table à Diable), Mancel (La Poule et les Poussins)...



L'île dispose d'une zone économique exclusive (ZEE) de 4 000 km<sup>2</sup>. Il existe cependant un litige maritime entre la France et Antigua-et-Barbuda<sup>14</sup>.

Saint-Barthélemy est une île dite « sèche » ; la nature de son socle rocheux, son relief, la déforestation ancienne et les faibles précipitations font que l'eau n'est pas assez retenue pour fournir les habitants en eau potable. Celle-ci est importée (bouteilles) ou est fournie au robinet à partir d'eau de mer dessalée par osmose inverse, ce qui explique un prix au mètre cube le plus élevé de France<sup>[réf. nécessaire]</sup>. La récolte d'eau de pluie est aussi pratiquée. En 2007, l'île a une capacité de 3 500 m<sup>3</sup>/j qui devrait atteindre 4 300 m<sup>3</sup>/j début 2008. Pour supprimer les pollutions et nuisances dues aux décharges et se mettre en règle avec les directives européennes et la loi, un incinérateur de déchets a été construit. Sa vapeur alimente une unité de dessalement d'eau de mer (ce double processus industriel est une première mondiale selon la collectivité).

Le milieu naturel est le principal atout de développement de l'île. Une réserve naturelle nationale a été créée en 1996 ; son territoire est partagé entre cinq secteurs maritimes :

- les Gros Islets et le Pain de sucre au large de Gustavia,
- L'île Fourchue,
- Les îles Frégate et Toc Vers,
- Le nord-ouest de Saint-Barth (anse Colombier et île Petit Jean),
- Le nord-est de Saint-Barth (petit et grand Cul-de-sac, anse Marigot et île de la Tortue).

## Monnaie

La nouvelle collectivité a opté pour sa sortie du territoire de l'Union européenne, mais tout en conservant les droits relatifs à la citoyenneté européenne et à l'utilisation de l'euro comme unique monnaie officielle, même si le dollar américain est accepté dans nombre de commerces au taux de change du jour.

## Tourisme de luxe

L'île est connue pour être fréquentée par des millionnaires et des milliardaires accostant avec leurs luxueux yachts principalement en hiver (le prix du carburant pour les yachts étant moins cher et leurs propriétaires pouvant profiter du soleil des Caraïbes). Haut lieu de la jet set internationale, on y trouve des hommes d'affaires, des personnalités du cinéma et de la télévision et des familles d'héritiers richissimes. Le cimetière de Lorient abrite la tombe du chanteur et acteur français Johnny Hallyday, inhumé à Saint-Barthélemy le 11 décembre 2017.

L'île comporte une majorité de villas très souvent avec une piscine à débordement et parfois un terrain de tennis. Les prix au mètre carré y sont extrêmement élevés et démarrent à un million d'euros pour un « deux pièces » à Gustavia. Ils peuvent monter jusqu'à plusieurs dizaines de millions de dollars pour les propriétés situées en bord de mer.

Parmi les célébrités possédant — ou ayant possédé — une villa sur l'île, ou ayant déjà séjourné à « Saint-Barth », on peut noter :

Johnny Hallyday (propriétaire d'une villa<sup>33</sup>)  
Gwyneth Paltrow (propriétaire d'une villa<sup>34</sup>)  
David Rockefeller (propriétaire d'une villa<sup>35</sup>)  
Roman Abramovitch (propriétaire d'une villa<sup>36</sup> à Colombier et à l'Anse du Gouverneur<sup>35</sup>)  
Jean Reno (propriétaire d'une villa<sup>35</sup>)  
Mikaël Silvestre (propriétaire d'une villa<sup>35</sup>)  
Laurence Parisot (propriétaire d'une villa<sup>35</sup>)  
Gérard Drouot (propriétaire d'une villa<sup>37</sup>)  
Harrison Ford  
Beyoncé  
Andreï Melnitchenko  
Mariah Carey  
Bill Gates  
Warren Buffett  
Paul Allen  
Famille Rothschild  
Steven Spielberg (ne possède pas de villa<sup>34</sup>)  
Tom Hanks (ne possède pas de villa<sup>34</sup>)  
Kate Moss (ne possède pas de villa<sup>34</sup>)  
Bono (ne possède pas de villa<sup>34</sup>)